

LA PALETTE – Crèche / Child Day Care Center – BRN : C19162790  
Rue des Oiseaux de Paradis / Flamant Lane – Péreybère – Mauritius  
Email : lapalettemauritius@gmail.com – www.lapalettemauritius@gmail.com  
Ligne directe : 5456 7020



**LA PALETTE**

**CRECHE - Nursery**

Date d'inscription : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date d'entrée (si différente) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**INSCRIPTION / REGISTRATION 2022-2023**

**AGE 0/1 – BABIES**

Prénom de l'Enfant / First name : \_\_\_\_\_

Nom de famille / Last name : \_\_\_\_\_

Sexe / Sex : \_\_\_\_\_ Date de naissance / Date of Birth : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance (ville & pays) / Town & country of Birth : \_\_\_\_\_

Nationalité / Nationality : \_\_\_\_\_ Langue maternelle / Home language : \_\_\_\_\_

**PLANNING :**

	<input type="radio"/> Lundi/Monday	<input type="radio"/> Mardi/Tuesday	<input type="radio"/> Mercredi/Wed.	<input type="radio"/> Jeudi/Thursday	<input type="radio"/> Vendredi/Friday
Horaires d'Accueil Schedule	..... / .....	..... / .....	..... / .....	..... / .....	..... / .....
REPAS / MEALS Enfants 0-1 an	Pour respecter les étapes de la diversification alimentaire, les repas & boissons sont fournis par la famille. Meals & beverages are provided by the family in order to respect dietary diversification.				
Sieste / Nap time					

\* Merci d'indiquer les horaires prévus d'arrivée et de départ

Allergie(s) & régime alimentaire spécifique / Allergy & specific diet: \_\_\_\_\_

Informations de santé (épilepsie, asthme, traitement...) / Health informations (epilepsy, asthma, treatment...): \_\_\_\_\_

Note(s) : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS ADDITIONNELLES / DAILY ROUTINE :**

**LA FAMILLE / FAMILY :**

> Mère / Mother : \_\_\_\_\_ Téléphone / Phone WA : \_\_\_\_\_

> Père / Father: \_\_\_\_\_ Téléphone / Phone WA : \_\_\_\_\_

Family Email address : \_\_\_\_\_

Adresse / address : \_\_\_\_\_

Autre(s) personne(s) habilitée(s) à venir chercher l'enfant / Other entitled person authorized to pick up the child: \_\_\_\_\_

Nom / Name : \_\_\_\_\_ Téléphone / Phone : \_\_\_\_\_

Nom / Name : \_\_\_\_\_ Téléphone / Phone : \_\_\_\_\_

Nom / Name : \_\_\_\_\_ Téléphone / Phone : \_\_\_\_\_

## MATERIEL A APPORTER / TO BE PROVIDED BY PARENTS :

- > Biberons & lait maternisé + instructions (horaires & quantités) / Boissons & repas
- > Un gobelet à bec verseur, une gourde ou un biberon d'eau selon les habitudes de l'enfant
- > Un sac comprenant un change de vêtements, 1 casquette, couches & articles de soins usuels de l'enfant, 1 serviette de toilette
- > Les couches lavables (prévoir un sac pour les couches usagées), les doudous et jeux personnels marqués sont les bienvenus !

## TARIFS / PRICING 2022/2023 :

Accueil du Lundi au Vendredi hors congés publics & intempéries / Ouvert toute l'année / Soft-opening du 19/12/22 au 9/01/23

1ère Inscription / 1st registration :	<input type="radio"/> Frais annuels Rs8,500 (calculés au prorata de la date d'entrée)	
	<input type="radio"/> Assurance & matériel Rs4,500 (calculés au prorata de la date d'entrée)	
	<input type="radio"/> Mois d'avance BABIES (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant)	
Années suivantes / Subsequent years (1st of September) :	<input type="radio"/> Frais annuels Rs8,500 (du 1er Septembre au 31 Août)	
	<input type="radio"/> Assurance & matériel Rs4,500 (du 1er Septembre au 31 Août)	
Forfaits mensuels 5 jours/semaine Monthly fees 5 days/week	<input type="radio"/> FULL DAY 7h30-18h* : Rs8,500/mois - Repas fournis par les parents	
	<input type="radio"/> HALF DAY 8h-12h ou 14h-18h** : Rs6,000/mois - Repas fournis par les parents	
Forfaits mensuels 3 jours/semaine Monthly fees 3 days/week	<input type="radio"/> FULL DAY 7h30-18h : Rs6,000/mois* - Repas fournis par les parents	
	<input type="radio"/> HALF DAY 8h-12h ou 14h-18h** : Rs4,500/mois - Repas fournis par les parents	
Déjeuner / Lunch :	<input type="radio"/> Rs100/repas ou Rs2,000/mois	

\* Journée complète / Horaires libres entre 7h30 et 18h - \*\* Demi-journée / Horaires libres entre 8h et 12h ou 14h et 18h.

### Informations & Règlement :

- L'inscription aux forfaits mensuels est un engagement annuel payable en 12 mensualités avec reconduction tacite au 1er Septembre.
- Les frais mensuels sont dûs y compris pendant les périodes de vacances et de fermeture, à l'exception des frais de cantine.
- Les frais annuels, d'assurance et de matériels sont facturés chaque 1er septembre. Pour les inscriptions en cours d'année, les frais sont calculés au prorata et adaptés au nombre de mois pleins entre la date d'inscription et le 1er Septembre suivant.
- Les frais annuels d'inscription et les frais d'assurances et matériels ne sont pas remboursables.
- Le mois d'avance est égal au montant du forfait choisi. Il est payable une seule fois pour toute la durée d'accueil à La Palette, et actualisé en cas de changement de forfait. Cette somme est remboursée par déduction sur la dernière facture au départ de l'enfant (préavis d'un mois).
- Les factures mensuelles sont envoyées par email en fin de mois pour le mois suivant, payable avant le 1er de chaque mois : le respect des échéances est primordial pour notre équilibre et nous vous remercions de nous signaler tout retard ou difficulté.
- Un délai de préavis d'un mois est demandé en cas d'arrêt d'un forfait mensuel ou du départ de l'enfant : nous vous remercions de nous en avertir par email à la palettemauritius@gmail.com ou par lettre remise en main propre.
- Nous vous remercions de respecter les horaires et le planning convenus et de nous prévenir 48h à l'avance de tout changement.
- En cas de retard sur l'horaire convenu, des frais d'Extra Care (Rs150/h) seront facturés.
- L'assurance souscrite pour votre enfant couvre les incidents corporels pouvant survenir durant les temps d'accueil à La Palette à hauteur de Rs15,000 (frais médicaux) ; le dépassement des frais éventuels est à la charge des parents.
- La responsabilité de La Palette ne peut être engagée pour les incidents survenant en dehors de nos locaux (comprenant également le temps de trajet et de dépose) et pendant les temps de présence des parents dans l'établissement.
- Les enfants fiévreux ou montrant des signes de maladie contagieuse ne sont pas acceptés en collectivité. En cas de fièvre ou symptôme de maladie contagieuse survenant durant le temps d'accueil, les parents doivent venir récupérer leur enfant dans l'heure.
- En cas de lockdown, les frais mensuels restent maintenus. Une assistance personnalisée est étudiée (à convenir selon législation).
- Nous vous remercions de nous signaler les absences et les retards éventuels dès que connus.
- Nous vous remercions de nous fournir une copie d'Acte de Naissance ou Pièce d'Identité ainsi que la fiche médicale dûment remplie.

Je/nous soussigné(e-s), \_\_\_\_\_,

responsable(s) légal/légaux de l'enfant \_\_\_\_\_,

déclare/déclarons avoir pris connaissance du règlement de «La Palette» ci-dessus et l'accepter pleinement.

Droit à l'image :  Nous autorisons  Nous n'autorisons pas la publication des photos de mon enfant sur le groupe privé WhatsApp

Fait le : \_\_\_\_\_ à Péreybère,

Signatures des Parents :